

# «Distinguer le vrai du faux»

**PROJET DES QUATRE BORNES** A cinq semaines de la votation communale à Sonvilier, le comité citoyen «Oui à l'énergie éolienne» a présenté ses arguments en faveur de la création de ce parc éolien. Il s'est notamment attaché à démontrer les arguments des opposants.

TEXTE ET PHOTO PHILIPPE OUDOT

C'est au pied des éoliennes de Mont-Soleil que le comité citoyen de soutien au projet des Quatre Bornes avait convié hier les médias pour exposer les raisons de son engagement. Le temps presse, puisque les citoyens de Sonvilier décideront le 27 septembre prochain s'ils acceptent la réalisation de ce projet qualifié d'«endogène et enthousiasmant».

Alors que la campagne entre dans sa dernière ligne droite «et que les opposants usent d'arguments émotionnels pour faire échouer le projet», le comité de soutien a tenu à mettre les choses au point en contrant les arguments jugés fallacieux de ses adversaires. «Il est temps de corriger certaines affirmations et de distinguer le vrai du faux», a souligné son président Marc Jean-Mairet (voir «En finir avec les informations trompeuses»).

## Un projet du cru

Rappelant que l'idée avait été lancée par des agriculteurs de la Joux-du-Plâne et de l'Echelette (voir «Longue aventure», Pascal Gilomen a insisté sur le côté pionnier de ce projet. «Il a démarré il y a 15 ans, bien avant qu'on ne parle de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Ces agriculteurs ont été de vrais visionnaires!», a-t-il souligné. Il a aussi constaté que l'opposition venait avant tout de personnes extérieures à Sonvilier: «Sur les 312 signataires de l'opposition collective, seuls 35 viennent du village, dont 14 de la Montagne de l'Envers. Quant à ceux de la pétition (plus de 1300), seuls 67 viennent du village.» De plus, a-t-il rappelé, lors d'un premier scrutin consultatif, en 2015, 75% des citoyens avaient



C'est au pied des éoliennes de Mont-Soleil que les partisans ont exposé leurs arguments: (de g. à dr.): Sophie Jacot, Roger Stauffer, Marc Jean-Mairet, Daniel Beck, Pascal Gilomen, Frédy Roth et Jean-Michel Christen.

soutenu le projet. Il s'est donc dit optimiste en vue de la votation. Agriculteur retraité de la Montagne-de-Sonvilier, Frédy Roth, pionnier des énergies renouvelables, est venu apporter son soutien. Il a rappelé que «de 1940 à 1946, c'est grâce à une petite éolienne installée sur la ferme familiale que nous avons eu l'électricité, avant d'être raccordés au réseau». Plus tard, en 1977, il a joué les pionniers en montant à ses frais une installation de biogaz, avant d'équiper la ferme d'un chauffage à coque, puis de panneaux photovoltaïques, en 2013.

## L'éolienne citoyenne

La société d'exploitation, qui sera constituée une fois les autorisations de construire obtenues, a décidé d'ouvrir le capital

à la population à hauteur d'un million de francs. Comme l'a expliqué Daniel Beck, une coopérative sera constituée afin de permettre aux personnes physiques et morales de la région de s'associer à ce projet en prenant des parts de 1000 fr. «Les coopérateurs pourront souscrire 20 parts au maximum», a-t-il précisé. Une manière de renforcer la gouvernance régionale de ce projet. A l'heure du réchauffement climatique, l'avenir énergétique préoccupe une bonne partie de la jeunesse. A Sonvilier, un groupe de jeunes intitulé «Energies: voir loin, rester proche» défend fermement le projet. Sa coprésidente, Sophie Jacot, a estimé avoir le soutien d'une majorité, «qui juge important de valoriser les ressources dont on dispose».

## LONGUE AVENTURE

→ Président de la Sàrl Eolienne Joux-du-Plâne, Jean-Michel Christen a rappelé que le projet avait été lancé en 2006 par des agriculteurs de la Montagne-de-l'Envers, désireux d'exploiter le potentiel éolien du lieu. Après de premières mesures du vent favorables, le projet a été développé en partenariat avec le groupe E Greenwatt, et amélioré au fil des années. Le parc éolien bicantonnel se trouve à cheval sur le territoire communal de Sonvilier et celui de Val-de-Ruz, avec sept machines côté bernois, et trois sur territoire neuchâtois. La production attendue sera de 68 mios de kWh et couvrira la consommation électrique totale de Sonvilier, et 80% de celle de Val-de-Ruz, qui compte une population de 17 000 habitants. **PHO**

## EN FINIR AVEC LES INFORMATIONS TROMPEUSES

Le comité va distribuer ces prochains jours un flyer afin de distinguer le vrai du faux. Il y a contre 29 arguments des opposants. En voici quelques-uns, développés par Marc Jean-Mairet.

- **Légitimité locale** Soutien des autorités, de la jeunesse et de 75% des votants au crédit d'étude accepté en 2015.
- **Environnement** Mesures compensatoires qui se chiffrent en centaines de milliers de francs pour favoriser la biodiversité, le développement d'espèces animales et végétales et la protection du paysage. Il est notamment possible de stopper les machines en cas de forte densité de chauve-souris ou de rapaces.
- **Fonctionnement** Les machines tournent 75% du temps, dont 25% à pleine puissance. C'est notamment très utile en hiver où le besoin en électricité est important.
- **Paysage** Les éoliennes modifient certes le paysage durant leur phase de vie, mais la perception, positive ou négative, est personnelle. De plus, une fois démontées, leur surface du sol est totalement rendue à la nature.
- **Impact financier** Sonvilier touchera 167 000 fr. pendant 25 ans, sans compter les recettes fiscales. Et sur le coût total de 74 mios, 25 reviendront à la région (génie civil, enfouissement des lignes, etc.), dont 4,5 mios à de petites PME régionales. **PHO**

# Au service de la population

**PRO TRAMELAN** La société d'embellissement locale planche sur de nouveaux projets.

Réunis mercredi soir au CIP en assemblée générale, les membres de Pro Tramelan, plus précisément ceux de son comité que préside depuis plus de 20 ans Rudi Geiser, ont dressé un bilan positif de l'exercice 2019. Une société qui œuvre sans relâche avec une poignée de bénévoles, motivés à donner de leur village une carte de visite attractive et surtout à offrir à la population des lieux de détente et ludiques. Pro Tramelan gère et n'entretient pas moins de 140 bancs publics, tout autour et dans la localité. C'est aussi des décorations florales qui égayent la Grand-Rue et les places publiques. Divers sentiers (les Bornes, Nature, Pâturage des Joux et

depuis cette année celui de la Goleyatte- Les Rottes) sont entretenus par ses soins. Sans oublier les divers projets que Pro Tramelan finance et aménage. A l'image du réaménagement du point de vue des Places, il y a deux ans, ou de l'installation d'une tyrolienne sur la place de jeux des Tartins, l'an dernier. Repoussé par le Covid-19, le nouveau projet d'aménager à la piscine du Château pour son 50e anniversaire, une place grillade et de jeux pour les enfants, est prévue en 2021.

## Vue sur les Alpes

Autre nouveauté décidée lors de cette assemblée, la pose de deux nouveaux bancs avec vue

sur les Alpes, prochainement sur la crête des Places. Rudi Geiser a encore évoqué la prochaine réfection de la barrière de protection et du grill du point de vue des Places, de même que l'élagage d'arbres qui offrira une vue imprenable sur la piscine.

Le président a encore proposé, au vu de la fortune de Pro Tramelan (28 000 fr.), de doubler l'investissement global prévu au budget 2020. Les 140 bancs sont désormais tous dotés de planches autoclavées. Détruit, vandalisé, celui du chemin des Bises a été remplacé. Dix à 15 de ces bancs de détente sont remis à neuf chaque année. Plusieurs arbres tombés



La tyrolienne financée par Pro Tramelan fait le bonheur des enfants aux Tartins. MICHEL BOURQUI

ont nécessité la remise en état des sentiers. Les bacs géants de fleurs et autres décorations florales gérées par Sandro Monti et deux entreprises spécialisées de la place sont très appréciés. Côté finances, les comptes 2019 font état d'une perte budgétée de 7607 fr. Déficit dû principalement à l'achat de la tyrolienne des Tartins

(11 885 fr.). Le budget 2020 prévoit provisoirement un léger bénéfice. A relever que les produits s'élevant à 16 500 fr. (15 000 fr.) proviennent des cotisations et dons de la population et entreprises. Frédy Ledermann, qui seconde André Jubin, a été admis au comité, dont le secrétaire est assumé par Milly Bregnard. **MICHEL BOURQUI**

## EN BREF

### CORMORET

## Duos autour de l'orgue

Orgue et violon, chant, piano, flûte, harpe ou encore cor des Alpes: Le Salon de musique de Cormoret propose un festival unique en Suisse, dès ce soir et jusqu'au dimanche 6 septembre. En duo autour de l'orgue du lieu, 11 artistes venus de divers cantons proposeront six concerts exceptionnels. Premier rendez-vous, ce soir à 19h30, avec violon et orgue par le célèbre duo Kovarik de Horgen qui proposera des œuvres de Bach, Beethoven, Liszt et Prokofiev. **MPR**

### SAUGE

## Des masques gratuits

Suite aux dernières mesures prises par le Conseil fédéral dans la lutte contre la pandémie, la Municipalité de Sauge a décidé de mettre à disposition de la population des masques de protection. Chaque ménage peut venir retirer gratuitement 50 masques auprès du secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture habituelles. **MPR**

### PICHOUX

## Route fermée durant une semaine

La route des Gorges du Pichoux (sur territoire bernois) sera fermée du lundi 24 août à 8h au vendredi 28 août à 16h. L'Office des ponts et chaussées du canton doit notamment effectuer une purge des roches instables. Un itinéraire de déviation est prévu par Bellelay - Fornet-Dessous - Lajoux - Saulcy - Glovelier et vice versa. **MPR**

## LOTERIES

Tirages du 20 août 2020

**MAGIC**  
3 5 1 6  
ORDRE EXACT: Fr. 513.50  
TOUS LES ORDRES: Fr. 85.60  
MILIEU: Fr. 5.10

**MAGIC**  
4 3 8 7  
ORDRE EXACT: Aucun gagnant  
TOUS LES ORDRES: Fr. 387.30  
1er CHIFFRE: Fr. 9.30

**BANCO**  
7 13  
2 5 7 8 21 22 24  
26 37 39 41 42 46  
47 50 60 65 66 68 70

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.  
www.loro.ch